



## L'affirmation d'une politique d'innovation au sein du Grand Lyon (1984-2009)

Contribution à une histoire du Grand Lyon

### Résumé :

Il y a 25 ans, l'Aderly lançait le Plan Technopole qui allait consacrer plusieurs sites de l'agglomération lyonnaise à des démarches d'innovation technologique sans précédent. L'objectif était de hisser la métropole lyonnaise au rang de « grande métropole technopolitaine ». Douze ans plus tard, en 1996, la communauté urbaine de Lyon reprenait la main sur cette politique d'innovation en mobilisant autour d'elle les acteurs économiques, les chercheurs et les universitaires : le Grand Lyon, financeur et aménageur, devenait par la suite acteur du développement de l'agglomération. En 2005, les pôles de compétitivité constituaient l'aboutissement d'une politique centrée sur les secteurs d'excellence et l'innovation dans la métropole. En plus d'avoir contribué à leur reconnaissance, le Grand Lyon en est aujourd'hui un partenaire actif en s'associant directement aux programmes de recherche : « Lyon, Métropole Innovante » intègre ses pôles de compétitivité aux enjeux de développement urbain et d'environnement au profit de ses habitants et de la qualité de vie.

Ce cheminement met en exergue la forte évolution du rôle du Grand Lyon dans la dynamique d'innovation de la métropole. Cette note se propose d'en restituer les principales étapes.

### Sommaire :

- 1.1984-1996 : l'aménagement des sites technopolitains (p 3)
- 2.1996-2005 : le Grand Lyon, animateur des filières d'excellence de la métropole (p 6)
3. 2005 - 2009 : la mobilisation autour des pôles de compétitivité
  - La structuration des pôles de compétitivité (p 10)
  - Le dessein d'une « Métropole Laboratoire » (p 16)
  - Une évaluation prometteuse des pôles de compétitivité (p 21)

Synthèse rédigée par Geoffroy Bing (veilleur DPSA)

## 40 ans du Grand Lyon : un récit à partager

Après avoir créé une communauté de moyens il y a 40 ans de cela, sous l'impulsion de l'Etat, le Grand Lyon constitue aujourd'hui une communauté de projets autonome, reconnue pour son efficacité dans la gestion d'un territoire qui regroupe 57 communes et plus de 1,3 millions d'habitants. Mais l'histoire ne s'arrête jamais : cette collectivité reste en devenir et l'enjeu est désormais de constituer une véritable **communauté de destin**, inscrite dans le grand bassin de vie de l'agglomération, à savoir le territoire qui, de Saint-Etienne à Ambérieu-en-Bugey, de Vienne à Villefranche-sur-Saône, regroupe plus de 2 millions d'habitants. 2 millions d'habitants rapprochés par les réalités de la vie quotidienne, mais aussi par la nécessité de former une masse critique capable de maintenir la capacité d'innovation et le rang du Grand Lyon dans le contexte de la concurrence internationale du 21<sup>e</sup> siècle. Pour y parvenir, il s'agit non seulement de partager collectivement des projets, mais aussi de se doter de racines communes.

C'est pour nourrir cette ambition que la Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon a engagé, en lien avec le Service des archives et le Service de la communication interne, un travail de fond visant à écrire une première histoire de l'institution. L'idée est de rassembler et d'organiser les nombreux éléments de cette histoire qui existent déjà de manière éparse, afin de les rendre intelligibles par un large public à travers une mise en récit.

A partir des documents d'archives disponibles dans et hors de l'institution (débat et délibérations de l'assemblée communautaires, journaux internes, archives de la presse locale et nationale, dossiers techniques produits par les différents services, fonds photographiques et filmographiques ...) ; de thèses et travaux d'étudiants sur l'histoire urbanistique ou politique de l'institution ; et enfin de recueils de témoignages rendant compte de la mémoire encore vivante du Grand Lyon (interviews d'agents et de retraités de la Communauté urbaine, d'élus ou ex-élus, de professionnels ayant travaillé sur les grands projets d'agglomération), une **chronologie générale** des mandatures, des réalisations et des événements marquants a été établie. Des **axes thématiques** ont été définis, qui sont autant de fils conducteurs pour analyser le passé et ouvrir sur l'avenir.

Ont ainsi été repérés :

- des **permanences** heureuses dans cette histoire : la culture du pragmatisme et de l'expérimentation ; une forte propension à l'innovation technique, en même temps qu'à l'adaptation ingénieuse de techniques venues d'ailleurs ; une capacité à porter des grands projets et à agir malgré le risque ; le sens de la conciliation, qui permet de dépasser les conflits entre intérêts politiques, territoriaux et institutionnels ; la continuité des politiques publiques, condition pour agir sur le long terme... ;

- des **dynamiques de changement** : d'une appréhension mécaniste et technicienne de l'urbain à une approche plus sensible, prenant en compte la complexité, notamment au travers de la concertation avec la population ; de la tutelle de l'Etat à l'affirmation d'un pouvoir d'agglomération autonome ; l'extension des compétences et l'affirmation de nouvelles vocations de la Communauté urbaine au fil des ans ; « l'internationalisation » du Grand Lyon...

Ces permanences et dynamiques de changement, qui peuvent être considérées comme fondatrices d'un projet et d'une vision du futur, se manifestent de mille manières dans les moments-clefs de l'histoire de l'institution, et plus généralement de l'agglomération. La présente note éclaire l'une de ces étapes. Articulée à de nombreux autres textes, elle est l'un des éléments qui doivent permettre de constituer la trame de ce grand récit à partager...

« Lyon est une ville industrielle, de service, de recherche inscrite dans une tradition d'innovation, de réussite et de bien vivre...Elle a, de plus, la chance de posséder une palette d'acteurs et de compétences éducatives, scientifiques dans les créneaux les plus divers et les plus porteurs ». C'est en ces termes que s'exprimait, en 1998, Thierry Bruhat, spécialiste des technopoles et mandaté à l'époque par le Grand Lyon pour dresser le tableau de la technopole lyonnaise. C'est sur la base de ce diagnostic que se construisit, sous l'impulsion de la communauté urbaine, une réelle ambition politique pour accroître la capacité d'innovation et renforcer les pôles d'excellence de la métropole. Faire de Lyon une « Métropole innovante », « technopolitaine », une « Ville de l'Intelligence », telle est cette ambition dans laquelle s'inscrit l'action de la communauté urbaine à partir des années 80.

## 1 1984 – 1996 : L'aménagement des sites technopolitains

En 1984, l'ADERLY (Agence de Développement Economique de la Région lyonnaise), sous la conduite de Jean Chemain et de Pierre-Yves Tesse, lance le Plan Technopole. L'objectif est de révéler sur l'agglomération les secteurs d'excellence qui porteront l'économie lyonnaise dans les prochaines décennies, et de doter la métropole lyonnaise d'une dimension technopolitaine où la recherche, l'université et l'industrie travaillent main dans la main pour assurer le renouvellement du tissu économique. Responsable de l'aménagement des sites technopolitains, le Grand Lyon y participe activement.

### Révéler des secteurs d'excellence sur le territoire

Au début des années 80 émerge l'idée de développer les fonctions technopolitaines de la métropole lyonnaise. Le pari que semblent réussir des technopôles comme ceux de Grenoble ou de Sophia Antipolis relève de la gageure pour les acteurs lyonnais. C'est aussi l'époque où le modèle américain de la Route 138 et de la Silicon Valley fait florès et dont s'inspirent de nombreuses villes françaises. En 1984, Jean Chemain, alors directeur de l'ADERLY revient d'un voyage d'études aux Etats-Unis avec l'idée de développer à Lyon « ce qui sera probablement un nouvel axe fort du développement économique de la région lyonnaise, à savoir le développement de ce qu'il est convenu d'appeler la technopole lyonnaise, et à l'intérieur de celle-ci, de trois technopôles organisés autour des principaux centre universitaires scientifiques de la région lyonnaise : Gerland et bientôt l'ENSL, la Doua avec l'INSA et Lyon 1, l'Ouest Lyonnais avec Centrale, l'Ecole Vétérinaire et l'ESC »<sup>1</sup>

« On s'est inspiré de ce qui se faisait alors à Grenoble avec la ZIRST de Meylan et à Sophia Antipolis, qui consacraient des terrains à un seul secteur d'activité relié à la recherche. En clair, il s'agissait d'assurer la révélation des secteurs d'excellence, de les traduire en des lieux physiques, tangibles, et d'opérer une

---

<sup>1</sup> PV de l'AG de la CCIL du 28 janvier 1985

*animation pour favoriser des liens entre les trois dimensions de toute démarche technopolitaine : la formation, la recherche et les entreprises »<sup>2</sup>.*

La première phase du plan consiste concrètement à aménager des structures d'accueil spécifiques sous forme de pépinières d'entreprises sur chacun des sites technopolitains de l'agglomération. Elle est mise en place et pilotée par l'ADERLY. La Communauté Urbaine intervient essentiellement pour l'aménagement des zones d'accueil, la CCI pour l'animation et un syndicat mixte est créé pour la création des pépinières.

*« Le contexte de l'époque était le suivant : nous assistions à une transformation importante du tissu économique local en voie de tertiarisation. Même si l'industrie restait un secteur puissant, il fallait accompagner la création de nouvelles activités à dominante tertiaire. Et il y avait en ce temps aucun sinon très peu d'instruments de transfert technologique »<sup>3</sup>.*

Le programme d'action est donc sous-tendu par des principes de transfert technologique et d'essaiage des laboratoires publics ou privés vers les PME-PMI, d'aménagement et d'animation de parcs scientifiques, de prospection et d'incitation à la création d'entreprises innovantes<sup>4</sup>. Les technopôles sont en outre conçus comme la traduction spatiale des pôles de compétences technologiques lyonnais. Ils s'intègrent dans la politique technopolitaine lyonnaise tels les marqueurs territoriaux d'une ambition politique de développement.

*« Je pense toujours que la concentration dans l'espace d'un même type d'activité est centrale pour exister dans l'esprit des gens. Il s'agissait donc en premier lieu de révéler aux Lyonnais ce qu'il se faisait sur leur territoire, de rendre tangible les compétences et savoir-faire de la métropole aux yeux de tous ! »<sup>5</sup>*

C'est ainsi que le pôle de Gerland révèle la puissance de l'industrie de la santé, le pôle de la Doua celle des sciences de l'ingénieur (physique, chimie) et Lyon-Ouest s'organise autour de sciences de l'ingénieur, du textile et de l'entrepreneuriat.

Mais il ne s'agissait pas que d'une politique d'aménagement dédié puisque l'ADERLY organisait également des rencontres, des petits-déjeuners entre industriels et chercheurs pour susciter des projets collaboratifs. *« Les industriels portaient un badge jaune, les chercheurs un badge bleu, le but était que ces acteurs apprennent à se connaître et initient des projets ! »<sup>6</sup>*

---

<sup>2</sup> Entretien millénaire<sup>3</sup> de Pierre-Yves Tesse, le 21 juillet 2008

<sup>3</sup> Interview millénaire<sup>3</sup> Pierre-Yves Tesse, le 4 novembre 2008

<sup>4</sup> Thèse de Rachel Linossier, *La Territorialisation de la politique économique dans la métropole lyonnaise (1982-2005)*, p 405-406

<sup>5</sup> Interview millénaire<sup>3</sup> de Pierre-Yves Tesse, le 4 novembre 2008

<sup>6</sup> Interview millénaire<sup>3</sup> de Pierre-Yves Tesse, le 4 novembre 2008

## Construire une métropole technopolitaine

Dès cette époque, était posée pour Lyon la question de la visibilité et de la cohérence d'ensemble de la politique technopolitaine vis-à-vis de l'extérieur. Dans un article de Pierre Yves Tesse paru en 1985, intitulé *Du sexe des technopôles* on peut lire à propos d'un débat d'expertise sur les technopôles à Lyon que : *«une réflexion sur le contenu des mots, sur les concepts, a suffi pour conduire les Lyonnais à distinguer le féminin et le masculin de technopole selon qu'il s'agit : de la région urbaine où se crée et se développe un réseau - ou plutôt des réseaux - de relation entre les quatre facteurs de développement qui sont la formation, la recherche, l'industrie et la finance : c'est alors LA TECHNOLIS, LA TECHNOPOLE ; ou du site, du secteur géographique qui rassemblent établissements d'enseignement, centres de recherche et activités innovantes dans des parcs scientifiques et des centres d'innovation : C'est LE PÔLE TECHNOLOGIQUE, LE TECHNOPÔLE.»*<sup>7</sup>

Le modèle technopolitain lyonnais s'articule ainsi autour de cette double conception globale et locale, transversale et sectorielle, associant étroitement politique de développement et politique d'aménagement, cette dernière donnant une matérialité physique et visible dans l'espace de la ville à l'intervention qualitative des pouvoirs publics locaux en faveur du développement territorial.<sup>8</sup>

Si le premier Plan Technopole a constitué une étape importante pour permettre à l'agglomération d'affirmer sa vocation technopolitaine, il reste encore à transformer l'essai. En 1998, Thierry Bruhat, spécialiste des technopoles fait en effet le constat suivant : *« Lyon ne semble pas mesurer que c'est dans la cour des grandes métropoles mondiales qu'elle doit jouer. Par ailleurs, si des entreprises high-tech se créent ou s'implantent dans la région, six choisiront Grenoble et trois seulement Lyon ! »*<sup>9</sup>

Manque d'ouverture ? De visibilité ? D'unité ? Tels semblent être les défis qu'il reste à relever pour la technopole lyonnaise à la fin des années 90 et que la communauté urbaine de Lyon, jusque là concentrée sur les actions d'aménagement, va s'engager à relever. Repris en main par Jacques Moulinier en 1993, la politique technopolitaine va réellement connaître un nouvel élan à partir de 1996.

---

<sup>7</sup> Extrait de la Revue Autrement numéro 74, page 156

<sup>8</sup> Thèse de Rachel Linossier, *La Territorialisation de la politique économique dans la métropole lyonnaise (1982-2005)*, p314

<sup>9</sup> Extrait de l'article du Progrès du 20 octobre 1998

## 2 1996-2005: le Grand Lyon, animateur des filières d'excellence de la métropole

La relance du Plan Technopole, sous l'impulsion du nouvel adjoint à l'économie Jacques Moulinier, s'appuie à l'époque sur un diagnostic éclairé des enjeux et des marches à gravir pour affirmer la dynamique d'excellence à Lyon. Le modèle grenoblois, basé sur l'excellence et la spécialisation, continue de faire des émules parmi les responsables lyonnais. Dans cette perspective, le Grand Lyon va prendre les rennes du développement économique pour parvenir à « *une nouvelle alliance avec la communauté scientifique et à une mobilisation des acteurs économiques* ».

### Le Grand Lyon veut organiser des synergies entre les universités, la recherche et les entreprises

Parmi les éléments du diagnostic dressé au milieu des années 1990, le manque de synergies entre les universités et le monde économique apparaît comme un frein majeur au développement technopolitain de la métropole lyonnaise malgré son « *profil industriel et scientifique diversifié et équilibré* »<sup>10</sup>. Les experts se rejoignent sur la nécessité de repositionner la base scientifique lyonnaise sur une dynamique d'excellence :

*«Une dynamique de l'excellence ne peut s'enclencher que si le milieu local se mobilise, joue résolument la carte de l'ouverture et fait le choix de renforcer certaines spécialisations »<sup>11</sup>*

Comment l'appareil universitaire peut-il entraîner davantage la machine industrielle lyonnaise dans un contexte où l'innovation et la création de richesses se jouent aux croisements des phénomènes recherche-industrie et des champs disciplinaires ? Ce questionnement constitue la pierre angulaire de la stratégie mise en place quelques années plus tard par la Communauté Urbaine.

*« La diversité des activités industrielles et scientifiques lyonnaises qui, dans la période précédente, avait nui dans une certaine mesure à la dynamique d'ensemble de l'appareil de recherche lyonnais devient un atout dès lors que les nouveaux développements scientifiques sont réalisés à l'interface des disciplines, et que l'appareil d'enseignement et de recherche lyonnais est capable de faire jouer ces interfaces »<sup>12</sup>.*

Fort de ce constat, le Grand Lyon formalise, à travers la reprise du Plan Technopole, sa mission d'aide à la création d'un « *environnement propice à l'émergence des innovations* » caractérisé par « *l'existence d'un milieu riche en matière grise et fertile en relations recherche-entreprise* ». La délibération du Conseil du 13 mai 1998 donne lieu au vote d'un plan structuré selon trois grands objectifs :

---

<sup>10</sup> Thèse de JL Molin, *Lyon, La Métropole déploie ses ailes*, p348

<sup>11</sup> *Id.*, p 357

<sup>12</sup> *Id.*, p 348

- Valoriser le potentiel de recherche et d'innovation de l'agglomération ;
- Mettre l'accent sur deux domaines d'activités : santé, sciences et technologies du vivant « *qui représentent un pôle clé de Lyon en très fort développement grâce à un foisonnement de spécialités, de compétences et d'acteurs* »<sup>13</sup> et les nouvelles technologies d'information et de communication « *qui se situent au cœur du développement économique tant par les activités nouvelles que par leur impact dans tous les domaines* »<sup>14</sup> ;
- Aménager sept sites spécialisés dans l'accueil des activités technologiques et innovantes répartis sur le territoire communautaire : Lyon-Centre, la Doua, Gerland, Rockefeller, Lyon-Ouest, Vaulx-en-Velin et Porte des Alpes.

Le 25 mai 1998, le « Plan d'Action pour une Métropole Technopolitaine » est approuvé. Dans le bilan d'activité 1998 du Grand Lyon, ce Plan est désigné comme « *une étape importante dans la fédération des énergies et des richesses intellectuelles lyonnaises* ».

*« Le Plan d'action technopole constitue un des axes essentiels de la politique de développement de l'agglomération lyonnaise. Lyon, qui a un tissu économique diversifié mais aussi un peu trop mature, a besoin d'investir beaucoup plus largement dans l'innovation. C'est tout le sens de ce plan qui, en associant étroitement l'université et la recherche au développement économique, doit donner à la métropole un dynamisme nouveau et puissant. Il est aussi l'exemple d'une démarche participative dans laquelle l'ensemble des partenaires sont impliqués : universitaires, chercheurs, responsables d'entreprises, financiers, le rôle de la collectivité publique étant de faciliter la mobilisation des acteurs, l'émergence et la mise en œuvre des projets ».*<sup>15</sup>

A travers lui, le Grand Lyon dévoile ainsi une nouvelle logique d'intervention dans le champ économique qui dénote avec la culture traditionnellement aménagiste de l'institution communautaire.

*« En 1998, l'élément clé, c'est le vote du plan technopole qui a constitué véritablement une modification dans le sens où le Grand Lyon devenait un acteur de la politique économique et pas simplement une structure d'accueil d'entreprises »*<sup>16</sup>.

Outre le fait de s'emparer d'un champ de l'action économique jusqu'alors largement accaparé par la Région, l'Etat (DRRT, DRIRE, ANVAR) et les organismes économiques locaux (CCIL et ADERLY), la politique de développement économique emmenée par le Grand Lyon prend, dans ces années-là, une envergure nouvelle : « *La visée spatialiste (accompagner le développement économique par l'aménagement de l'espace) tend à céder le pas à une visée stratégique : situer la ville par rapport à son environnement et développer ses avantages comparatifs* »<sup>17</sup>. C'est ainsi qu'est formulée une réelle ambition

---

<sup>13</sup> Bilan d'activité du Grand Lyon 1998

<sup>14</sup> Id.

<sup>15</sup> Jacques Mouliner interviewé dans Lyon Cité, septembre 1999

<sup>16</sup> Interview millénaire3 de François Payebien, le 15 décembre 2008

<sup>17</sup> Thèse de JL Molin, *Lyon, La Métropole déploie ses ailes*, p 356

politique visant à renforcer les pôles d'excellence de l'agglomération et une volonté de hiérarchiser les secteurs scientifiques et industriels stratégiques de l'agglomération.

*« Dès les années 1994-5, un groupe initié par Olivier Zarrouati, alors directeur de la Direction des Affaires Economiques et Internationales (DAEI), avait ébauché la stratégie de spécialisation de Lyon dans des secteurs économiques précis. L'idée était de passer d'une métropole généraliste à une métropole spécialiste. Ce choix stratégique s'est fait avec l'accompagnement technique du cabinet Algoé alors fortement mobilisé par la Communauté Urbaine. Je pense que nous récoltons aujourd'hui les fruits de cette stratégie à travers les pôles de compétitivité ».*<sup>18</sup>

L'ambition politique s'accompagne d'un effort financier sans précédent fourni par la Communauté Urbaine pour mettre en place la démarche technopole. Plus d'un million d'euros par an sont budgétés pour financer le Plan de 1999 à 2001.

*« La communauté urbaine, en 3 ans, va mobiliser 22 millions de francs sur des projets - pas sur des structures - d'activités issus du milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur. »*<sup>19</sup>

*« L'idée du plan technopole était de dire qu'il y a des capacités en plusieurs points du territoire, de type technologique et universitaire, qu'il y a des secteurs-clés qui sont pour l'avenir très importants pour l'agglomération même s'ils ne pèsent pas encore très lourd dans l'économie locale. Il s'agissait en particulier des biotechnologies et du numérique, reconnus comme embryonnaires mais promis à un brillant avenir. Il s'agissait aussi de reconnaître des territoires pilotes sur ces technologies, comme le campus de la Doua, Techlid ou Gerland »*<sup>20</sup>.

Ainsi, la relance du Plan Technopole s'adosse-t-elle à une vision plus stratégique du développement économique de l'agglomération déclinée en des actions par filières prioritaires (biotechnologies, numérique, etc.) et des actions territoriales sur les sites technopolitains choisis.

#### **Extrait des Petites Affiches Lyonnaise d'octobre 1998 :**

(...) La démarche technopole est innovatrice dans la mesure où elle ne veut pas traduire son action dans le béton, mais dans la mise en place d'une dynamique. Cette nouvelle démarche tranche avec les démarches technopoles antérieures. Il ne s'agit plus de financer des bâtiments pour mettre au monde les jeunes entreprises qui feront les Pasteur Connaught de demain, *« mais de financer des dynamiques, pas le béton, ni les institutions »* comme le dit Jacques Moulinier. Pour cela, on s'appuie sur des gens de terrain qui, au croisement de l'économie, de l'université et de la recherche, auront à proposer un plan d'action. Une démarche pragmatique qui illustre une nouvelle forme de gouvernance.

---

<sup>18</sup> Interview millénaire3 de PY Tesse, le 21 juillet 2008

<sup>19</sup> Propos de Thierry BRUHAT, consultant spécialiste des technopoles, en 1999

<sup>20</sup> Interview millénaire3 de François Payebien, le 15 décembre 2008



Dans la pratique, chaque action du Plan Technopole fait l'objet d'une convention avec un partenaire responsable de la mise en œuvre (conventions avec le Pôle Universitaire Lyonnais, l'EM Lyon ou Lyon-Infocité par exemple), soulignant ainsi le rôle essentiellement de maître d'ouvrage du Grand Lyon sur l'ensemble des actions mises en place. C'est dans cette dynamique qu'est créée, en 2000, Lyon Science Ressources<sup>21</sup>, service qui promeut les laboratoires souhaitant valoriser leur recherche, de même que Créalys avec le concours de l'Etat et de la Région, ou que sont mis en place des séminaires sur l'esprit d'entreprise en partenariat avec EM Lyon.

En dehors de cette nouvelle fonction d'animation, le Grand Lyon continue d'exercer sa compétence d'aménageur. Les sites technopolitains dédiés seront de fait la cible d'opérations d'aménagement spécifiques (amélioration de leur desserte, de leur visibilité, et promotion des sites).

En 2003, Gérard Collomb décide de s'approprier définitivement le Plan Technopole en le renommant « Lyon, Métropole Innovante ». Dans le bilan d'activité du Grand Lyon de 2003, la démarche « Lyon, Métropole Innovante » est désignée comme « *la traduction de la volonté politique de la communauté urbaine de s'impliquer aux côtés du monde de l'enseignement et de la recherche pour le développement de l'agglomération* ». Bien que changeant de nom, la démarche s'inscrit dans la continuité des actions précédentes et vise à stimuler un travail collectif et partenarial entre les acteurs de l'agglomération sur des projets d'innovation. Cette politique de développement va être couronnée, en 2005, par la reconnaissance de cinq pôles de compétitivité sur l'agglomération lyonnaise.

---

<sup>21</sup> Voir le site Internet [www.lyon-sciences.prd.fr](http://www.lyon-sciences.prd.fr)

### 3 2005 : La mobilisation autour des pôles de compétitivité

Le 12 juillet 2005, suite à un appel à projets national, 5 pôles de compétitivité grand lyonnais ont été labellisés par l'Etat. L'objectif premier de ces pôles de compétitivité est l'innovation. Le Grand Lyon s'est saisi de cette opportunité pour structurer ses forces industrielles et de recherche autour d'objectifs ciblés d'innovation, et à terme, de création d'emplois. Parmi les cinq pôles labellisés, le Grand Lyon s'est particulièrement impliqué dans Lyonbiopôle, Axelera et Lyon Urban Truck&Bus, forts de leur assise industrielle et des atouts incontestables de la région dans ces filières. Nous nous proposons ici de revenir sur ce qu'il convient d'appeler le point d'orgue de la politique économique communautaire, qui marque à la fois l'aboutissement d'un travail collectif remarquable depuis une dizaine d'années et trace le chemin de la métropole innovante.

#### La structuration des pôles de compétitivité

Avec deux pôles de compétitivité de dimension internationale (LyonBiopôle et Axelera) et trois pôles à vocation nationale (Imaginove, Techtera et Lyon Urban Truck&Bus), l'agglomération lyonnaise peut s'enorgueillir d'avoir su valoriser avec brio son potentiel économique et scientifique. Car si les pôles de compétitivité grand lyonnais ont connu le succès que l'on sait, c'est qu'ils rassemblaient tous les ingrédients attendus dans le modèle d'innovation promu par l'Etat : assise industrielle et visibilité internationale suffisantes, capacité de recherche avérée, implication des collectivités locales, etc. Quand bien même les directives sont venues d'en haut (à travers l'appel à projet), c'est fondamentalement la rencontre heureuse entre acteurs locaux (politiques, industriels, chercheurs et universitaires) et leur capacité de mobilisation collective qui ont fait la différence. La bascule vers les pôles de compétitivité est le résultat d'un long processus de maturation au cours duquel le Grand Lyon a su déployer à la fois une vision stratégique, un savoir-faire en ingénierie de projet et une organisation efficace à l'écoute des préoccupations des acteurs du territoire.

#### Les pôles de compétitivité, l'aboutissement d'une vision stratégique pour le territoire

Comme précisé dans l'appel à projet de 2005, « *un pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques et privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs au caractère innovant* ». Force est de constater que l'agglomération lyonnaise avait de nombreux atouts à faire valoir comme le disait déjà très bien Thierry Bruhat en 1998 (voir en introduction page 3) pour se hisser parmi les métropoles les plus innovantes. Le défi était plutôt d'apporter une réponse cohérente et structurée à cet appel à projet.

La connaissance des filières d'excellence acquise par le Grand Lyon depuis le Schéma de Développement Economique (en 1997), sa politique volontariste de soutien à la filière des biotechnologies et du numérique depuis le Plan Technopole (1997) ont permis à la communauté urbaine de proposer, avec cohérence et légitimité, les bons candidats aux

pôles de compétitivité. Si certains faisaient déjà l'objet d'une politique prioritaire, (comme Lyonbiopôle pour les biotechnologies ou Imaginove pour le développement des NTIC), d'autres se sont révélés comme parfaitement légitimes au vu de leur assise industrielle, scientifique ou leur potentiel international (Techtera ou Axelera).

Dans le secteur de la santé, la présence sur le territoire de Sanofi Pasteur, n°1 du vaccin humain, de Merial, n°1 des produits vétérinaires, de bioMérieux, n°1 mondial du diagnostic bactériologique et Beckton Dickinson, leader mondial du médical et du diagnostic est assurément un gage de puissance industrielle. S'ajoute à cela un tissu de PME très dense (Opi, Protein'eXpert, Genzyme, Transgene, Flamel Technologies, genOway...) et l'existence d'infrastructures clefs comme le laboratoire P4 «Jean Mérieux», décisifs pour l'attractivité de la recherche lyonnaise.

Il en est de même pour la chimie lyonnaise qui allie la présence de grands groupes industriels (Rhodia, Arkema, l'IFP, Suez, etc.) et une excellence scientifique avec l'école lyonnaise de catalyse, l'Université Claude Bernard Lyon 1 et CPE (Ecole de Chimie-Physique-Electronique).

Ou enfin, dans le secteur des transports dont les acteurs régionaux avaient déjà entamé une structuration à l'échelle régionale à travers le cluster « Automative cluster » initié par la Région Rhône-Alpes et l'implication forte d'acteurs majeurs de la filière tels que Renault Trucks, Irisbus, l'Institut Français du Pétrole ou l'INRETS.

Si la priorité est d'accompagner les trois pôles LyonBiopôle (infectiologie), Axelera (Chimie-Environnement) et Lyon Urban Truck&Bus (transports urbains), le Grand Lyon s'investit également dans l'émergence des autres pôles de compétitivité de l'agglomération (Imaginove et Techtera). Les secteurs des textiles techniques et des jeux vidéos trouvent ainsi l'occasion de se structurer davantage à la faveur de la politique des pôles de compétitivité.

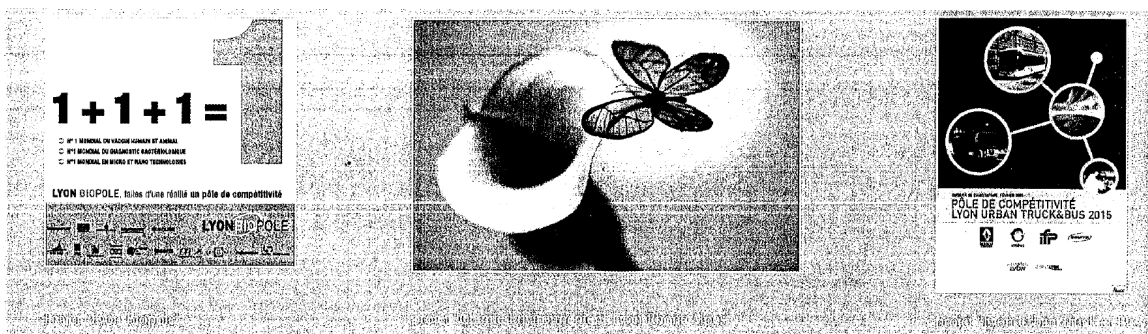
Les pôles de compétitivité ont donc eu ceci de remarquable qu'ils ont révélé les principaux atouts du territoire sur lesquels la vision stratégique soutenue par le Grand Lyon et ses partenaires commandait de s'appuyer à l'avenir. Ils se sont construits non seulement sur les données objectives de masse critique (industrielle et scientifique) et d'ancrage territorial, mais aussi sur la capacité des acteurs locaux à faire émerger des projets.



par Marion Filhol  
et Lionel Martinez

ECONOMIE

# Les pôles de compétitivité : une démarche de développement du territoire



■ LE GRAND LYON ET DES ENTREPRISES IMPLANTÉES SUR SON TERRITOIRE SE SONT LANCÉS DANS LA COURSE AU LABEL "PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ". OBJECTIF POUR LA FRANCE : RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ.

**Pour** renforcer l'attractivité de la France, le gouvernement a lancé en décembre un appel à projets "pôles de compétitivité". La labellisation concerne des territoires où des entreprises, des organismes de recherche et de formation et des collectivités locales réalisent des projets innovants en commun dans un secteur présentant un poids économique local important. Le label offre de nombreux avantages en plus de la dynamique de développement : des exonérations fiscales pour les entreprises et des aides de l'Etat pendant six ans.

> **Six projets dans l'agglomération**

L'appel à projet a rencontré un vif succès : 105 dossiers au niveau national, 19 en Rhône-Alpes dont 6 dans l'agglomération lyonnaise. En collaboration avec les entreprises et les laboratoires, le Grand Lyon s'est investi dans trois projets. Le projet "Lyon Biopôle" vise à déve-

lopper une médecine plus réactive et plus personnalisée. Il est porté par les leaders mondiaux du vaccin, du médicament et du diagnostic : bioMérieux, sanofi pasteur et Merial. Ce secteur représente 17.000 emplois à Lyon. Le projet "Chimie-Environnement Lyon Rhône-Alpes" a pour but d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans la chimie. Il rassemble les entreprises Arkema, Rhodia, Suez, le CNRS et l'Institut Français du Pétrole et représentent 48 000 emplois. L'objectif du projet "Lyon Urban Truck et Bus 2015" est de mettre au point le véhicule industriel propre, sûr et économe de demain. Il associe des entreprises comme Irisbus et Renault Trucks. Rhône-Alpes est la première région automobile de France avec 920 entreprises et 100 000 emplois. Les autres projets lyonnais concernent le textile et les loisirs numériques.

> **Une forte mobilisation**

Face au délai très court, trois mois, une course contre la montre s'est

engagée au sein de la Direction des Affaires Economiques et Internationales. Six chargés de mission ont œuvré pour impliquer dans les projets, les entreprises, les organismes de recherche et de formation et les partenaires institutionnels du Grand Lyon. La forte mobilisation de l'ensemble de l'équipe, avec l'appui d'autres services et de partenaires comme l'OPALE\*, a permis de déposer des candidatures de grande qualité. Aujourd'hui, le travail continue pour faire vivre les pôles. Labellisation ou pas, la démarche aura permis de réaliser des diagnostics poussés, de positionner Lyon au niveau international et d'initier des projets fédérateurs qui se poursuivront.

Une quinzaine de pôles devraient être labellisés. La décision interviendra en juillet 2005 ■

\* Observatoire Partenarial Lyonnais en Economie

## Le Grand Lyon développe une réelle ingénierie de projet

L'enjeu pour le Grand Lyon, lors du lancement de l'appel à projets des pôles de compétitivité en 2004, était de mobiliser les forces territoriales de recherche et industrielles autour du projet. Cette mobilisation a été initiée dès 1998 à travers une politique de territorialisation de la politique économique (voire la fiche de synthèse millénaire<sup>3</sup> rédigée à ce sujet). Très vite, le Grand Lyon a donc su s'entourer des acteurs majeurs du territoire et bâtir une relation de confiance mutuelle qui a considérablement facilité les démarches en vue des pôles de compétitivité.

*« Cette capacité à faire du projet de manière collective est essentielle ; elle constitue un élément de discrimination supplémentaire entre les territoires. A ce titre, sur un certain nombre de pôles de compétitivité, l'agglomération lyonnaise n'a pas un potentiel suffisant ou tout au moins discriminant, pour faire valoir d'emblée son niveau d'excellence. Par contre, c'est dans la capacité qu'a eu ce territoire à se mobiliser sur des projets, en temps courts, que la différence s'est faite. On peut dire que le Grand Lyon a joué un rôle déterminant dans ce processus. Il a été capable de réunir les acteurs, de les mettre sous tension et de les amener à produire du projet. C'est le résultat d'une politique à moyen terme de travail en réseaux qui a permis, de façon évidente, de produire les dossiers pour les pôles de compétitivité. Les pôles de compétitivité, c'est somme toute l'alliance d'un territoire et d'entreprises qui permet de faire valoir des projets de développement significatifs, d'où l'importance du positionnement d'une collectivité comme le Grand Lyon »<sup>22</sup>.*

Ce rôle de facilitateur du Grand Lyon dans l'émergence de projets collectifs a été rendu possible grâce à l'implication des principaux industriels et laboratoires de recherche qui se sont appropriés la démarche. On le voit dans le cas d'Axelera (voir annexe 1) structuré autour d'une association rassemblant les principaux acteurs de la filière chimie-environnement, tout comme dans le cas de Lyonbiopôle dont le dossier de candidature (voir annexe 2) fait apparaître une cohésion forte entre collectivités locales, industriels et laboratoires de recherche.

C'est dans l'organisation de ces interfaces, la construction d'un dialogue entre les acteurs (chercheurs, industriels, universitaires) et la création d'une communauté d'intérêts dans la perspective des pôles de compétitivité, que la politique communautaire a démontré son efficacité. Cet élan collectif, destiné à « fabriquer du projet », s'inscrit cependant dans une perspective de long terme (qui dépasse largement l'acte de candidature) et demande impérativement à se perpétuer sur le territoire. C'est dans cet objectif que le Grand Lyon déploie son action depuis 2005.

---

<sup>22</sup>Interview millénaire<sup>3</sup> de JL Meynet, en octobre 2005

## Entretien la dynamique collective des pôles

La labellisation des pôles de compétitivité lyonnais a récompensé l'effort collectif emmené par le Grand Lyon. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre l'effort pour ne pas gripper les machines à projets que sont les pôles de compétitivité. C'est ce que disait en substance Jean-Louis Meynet en 2005 :

*«Il faut disposer d'une ingénierie suffisante qui permette de travailler sur le fond des projets et parallèlement qui exige davantage d'investissement sur la gouvernance, le partenariat, la visibilité de la démarche et les perspectives de demain et après-demain. Si le Grand Lyon ne le fait pas, ce sont des constructions qui retomberont aussi vite qu'elles sont nées. Nous travaillons au Grand Lyon dans cette logique d'action. Très peu de collectivités, à l'instar de ce qui s'est passé au Grand Lyon, ont récupéré ainsi de la visibilité et de l'image »<sup>23</sup>.*

C'est ainsi que depuis la labellisation des pôles de compétitivité en juillet 2005, l'organigramme de la Direction des Affaires Economiques et Internationales a été refondé pour redoubler d'efficacité dans l'accompagnement des pôles : six chargés de mission spécialisés par « filière » sont en charge du déploiement des pôles de compétitivité et constituent une interface décisive entre le Grand Lyon et les acteurs des pôles, 10 postes de « développeurs » ont été créés pour être au plus près des attentes des acteurs du territoire. Aujourd'hui, les actions du Pôle Innovation de la Direction des Services aux Entreprises du Grand Lyon se concentrent sur les pôles de compétitivité dans leur phase de déploiement à travers des compétences aussi variées que l'ingénierie de projets, la communication, la prospection, l'auto-évaluation ou encore la promotion internationale. Cet accompagnement, par la collectivité, ne se confond pas pour autant avec l'animation des pôles dévolue aux industriels qui sont le plus souvent organisés en association. L'action du Grand Lyon se situe donc dans un juste équilibre pour prévenir toute tendance à l'institutionnalisation des pôles de compétitivité.

L'éventail des aides apportées par le Grand Lyon aux pôles de compétitivité est à la hauteur des enjeux et des espoirs placés dans cette stratégie de développement économique. Elles lui permettent de continuer d'insuffler une dynamique qui s'est avérée payante en 2005. Ces modalités d'accompagnement sont sans compter la participation directe du Grand Lyon à des programmes de recherche développés par les pôles de compétitivité. En valorisant les bénéfices directs des pôles de compétitivité sur la métropole, le Grand Lyon adopte une posture nouvelle qui tend à faire de l'agglomération un terrain d'expérimentation grandeur nature pour le développement de nouvelles technologies. C'est ainsi que s'esquisse aujourd'hui la « Métropole Laboratoire ».

---

<sup>23</sup> Interview millenaire3 de JL Meynet, en octobre 2005

# ÉCONOMIE

1+1+1=

1

- N°1 MONDIAL DU VACCIN HUMAIN ET DU VACCIN ANIMAL
- N°1 MONDIAL DU DIAGNOSTIC BACTÉRIOLOGIQUE
- N°1 MONDIAL EN MICRO ET NANO TECHNOLOGIES

LYON ET GRENoble réunis pour un centre d'excellence mondial en diagnostic et vaccin.

1<sup>er</sup> centre mondial de production biologique, 1<sup>er</sup> centre mondial d'excellence en biologie animale, 100 000 emplois en sciences de la vie et 600 entreprises. Un potentiel de recherche, de développement clinique et de formation : 2 000 personnes sur la recherche en virologie, 4 000 personnes et une expertise en micro et nano technologies. Des unités d'excellence internationale : 36 Laboratoire PA, 2000 Mieux INSEEM, CEA-LETI, Laboratoire d'Electronique de Technologie de l'Information, le Synchrotron ESRF, le Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire, 1<sup>er</sup> Forum National des Sciences de la Vie Bioforum.

Continuons à bâtir LYON BIOPOLE qui maintiendra la France comme leader mondial.

© Pour plus d'informations : www.lyonbiopole.com

LYON BIOPOLE, faites d'une réalité un pôle de compétitivité



Quand le Grand Lyon et les industriels s'associent pour un succès commun

## INNOVATION

# LYON GAGNE LA COURSE AUX PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La région lyonnaise a démontré sa vitalité économique et industrielle en décrochant cinq des 67 pôles de compétitivité attribués en juillet dernier par l'État. Elle peut être fière du travail accompli par l'ensemble des acteurs économiques et scientifiques.

À la clé : de belles perspectives de croissance et d'emploi.

À l'issue du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 12 juillet dernier, l'État a dévoilé les 67 pôles de compétitivité retenus dans le cadre de l'appel à candidature lancé fin 2004. Dans cette course à l'excellence industrielle, l'agglomération lyonnaise a fort bien tiré son épingle du jeu en décrochant cinq labelisations, dont une de niveau mondial grâce à

l'ensemble « Lyon BioPole » voué à la santé humaine et à la virologie et une autre à « vocation mondiale » autour de la filière chimie-environnement. Les textiles techniques, les jeux vidéo et les transports de personnes et de marchandises ont également été retenus. L'agglomération lyonnaise rafle la mise en s'inscrivant ainsi comme le premier vivier de pôles de compétitivité en France.

### Des moyens conséquents pour les projets porteurs de perspectives d'emploi

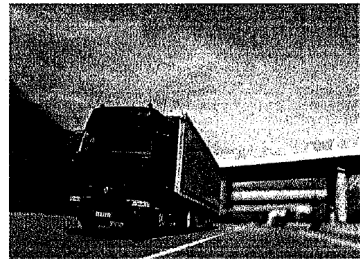
Cette performance est le fruit de la démarche engagée par le Grand Lyon et les réseaux professionnels. Un effet de masse qui a également mobilisé les entreprises et la recherche publique afin de mener des opérations de promotion et de lobbying auprès de l'État français. Particulièrement remarquée et appréciée, la campagne nationale consacrée

### LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Lyon est la ville la plus « décorée » par l'État dans cette course aux pôles. Marseille bénéficie de 3 pôles, Nantes de 2, Paris de 4, Bordeaux de 2 et Lille d'un unique pôle.

à Lyon BioPole pour montrer l'excellence du paysage lyonnais, terre d'accueil du leader mondial du vaccin humain et animal (Merial), du géant du diagnostic bactériologique (BioMérieux) et du leader en micro et nano technologies (Minatec à Grenoble).

Il faut dire que l'enjeu global est de taille : dynamiser l'industrie locale et accroître sa compétitivité par la mise en réseau des acteurs économiques. Ces pôles sont aussi un excellent vecteur de promotion internationale du savoir-faire local, sur lesquels le Grand Lyon s'appuiera pour faire entrer la région dans les quinze premières métropoles européennes, et surtout permettront de concentrer les moyens de l'État sur des projets porteurs de croissance et d'emploi. Les lauréats sont appelés à se partager 1,5 milliard d'euros d'aides sur trois ans, soit deux fois



plus que l'enveloppe prévue initialement. Ils bénéficieront d'exonérations fiscales et sociales à hauteur de 300 millions d'euros, de crédits d'intervention des ministères, de la Caisse des dépôts et des agences publiques de recherche et d'innovation. L'État va signer une convention cadre avec chaque pôle afin d'identifier précisément le nom du « pilote » ou de la structure porteuse et le montant des subventions attribuées au cas par cas aux différentes entreprises et aux structures de recherche.

### Les cinq pôles lyonnais

#### Projet mondial

Lyon BioPole, virologie

#### Projet à vocation mondiale

Chimie-environnement

#### Projets régionaux et inter-régionaux

Techtera, textiles techniques  
Lyon Urban Truck&Bus 2015, bus et camions  
Loisirs Numériques, jeux vidéo

## Le dessein d'une « Métropole Laboratoire »

Une des facettes singulières de la politique d'innovation du Grand Lyon s'esquisse aujourd'hui à travers le concept de « Métropole Laboratoire ». La « Métropole Laboratoire » place le territoire au centre du processus d'innovation en en faisant un terrain d'expérimentation. C'est dans cette logique que le Grand Lyon œuvre aujourd'hui en intégrant de plus en plus en amont les enjeux de la métropole aux programmes de recherche développés au sein des pôles de compétitivité.

### Le Grand Lyon, partie prenante des programmes de recherche des pôles de compétitivité

Fort de ces savoir-faire dans les services urbains (eau, propreté, voirie) et d'une tradition de Recherche et Développement dans ces domaines de compétences (voir annexe 3 pour la politique de l'eau), le Grand Lyon voit aujourd'hui, à travers les pôles de compétitivité, un levier puissant pour innover dans les services qu'il rend aux Grand Lyonnais. Que ce soit dans le développement de systèmes de transports urbains durables comme y travaille le pôle LUTB, ou la mise en place de dispositifs de dépollution des eaux par Axelera, le Grand Lyon s'octroie un rôle actif, aux bénéfices de la population lyonnaise, dans les programmes de recherche de ces pôles. Philippe Prud'homme, directeur adjoint de la Direction de l'Eau au Grand Lyon :

*« La difficulté est d'affirmer que le Grand Lyon n'est pas qu'une collectivité qui finance, mais qu'il peut aussi être un acteur à part entière dans ces projets. Nous avons notamment de réelles compétences dans le domaine des métiers urbains, avec les Directions de l'Eau, de la Voirie, de la Propreté. Il faut savoir par exemple que la Direction de l'Eau est investie depuis de nombreuses années dans des politiques de recherche et développement, au même titre que des entreprises privées. Sans doute cela n'a-t-il pas été suffisamment mis en valeur, mais cette Direction a une vraie politique de recherche développement, initiée dans le courant des années soixante-dix. Nous avons assez tôt identifié nos points faibles et travaillé avec le monde de la recherche. Cela nous a permis de développer des compétences techniques à la pointe sur la gestion des eaux pluviales, les problèmes de ruissellement, les problèmes de pollution des eaux de pluie, la caractérisation des pollutions et leurs impacts sur les milieux... Depuis une dizaine d'années, cette collaboration avec le monde de la recherche s'est concrétisée par la création de l'Observatoire Terrain sur l'Hydrologie Urbaine (OTHU) auquel sont associés les laboratoires et les chercheurs des principales universités et grandes écoles de l'agglomération<sup>24</sup> ».*

C'est ainsi que le Grand Lyon s'inscrit en plein dans le programme de recherche Rhodanos développé dans le pôle Axelera, dont l'objectif est de développer des procédés et des produits innovants pour le traitement et le recyclage des eaux (voir annexe 3).

---

<sup>24</sup> Interview millénaire3 de Philippe Prud'homme, Directeur adjoint de la Direction de l'Eau au Grand Lyon, le 19 septembre 2007



« On a fait au cours des dernières années beaucoup de progrès sur le traitement de l'eau, sur les procédés d'épuration, mais il est évident que plus vous produisez une eau pure, plus vous produisez en contrepartie de déchets. Et l'enjeu est à présent de mettre au point des traitements plus économes en production de déchets et de savoir comment valoriser au mieux les déchets produits. C'est un sujet qui nous intéresse directement au Grand Lyon ». <sup>25</sup>

## Lyon : le pôle Axelera traque les PCB dans les fleuves

Article tiré des Echos du 27 novembre 2008

**L'un des derniers projets du pôle de compétitivité lyonnais spécialisé dans la chimie et l'environnement vise à valider des technologies de dépollution des PCB.**

**DE NOTRE CORRESPONDANTE À LYON.**

Axelera, pôle de compétitivité lyonnais axé sur la chimie et l'environnement, a repositionné sa stratégie autour de quatre grandes thématiques : la chimie au service des grands enjeux sociétaux, la chimie issue du végétal, la préservation des espaces naturels, l'usine du futur et la valorisation totale des matériaux, en partenariat avec plusieurs écoles d'ingénieurs. Sur ce dernier point va être prochainement posée la première pierre de Re-source, au sud de Lyon, sur d'anciens terrains de Rhodia. Le coût (15 millions d'euros) est assuré par Sita (groupe Suez) qui, en association avec la PME Indra, va créer à terme 150 emplois pour le traitement des déchets électriques et électroniques et des véhicules en fin de vie (60.000 par an). Plusieurs autres projets industriels ou plates-formes de recherche dits structurants, comme l'Institut des sciences analytiques, ont été labellisés pour 107 millions d'euros d'investissements. Au total, Axelera a vu 68 de ses projets de R&D financés pour 274,5 millions d'euros (dont 122,76 millions de crédits publics).

### Un fléau

Parmi les derniers avalisés figure PCB-Axelera (6 millions d'euros pris en charge par le fonds unique interministériel et les collectivités locales). Les travaux, pilotés par Suez Environnement, visent à valider des technologies de dépollution des PCB, ces polluants organiques persistants dont la présence dans les fleuves français, et le Rhône en particulier, constituent un vrai fléau. « Notre objectif est non seulement de développer de nouveaux procédés mais d'apporter un outil d'aide à la décision », précise Bruno Allenet, président d'Axelera et par ailleurs directeur délégué de GDF Suez pour l'aire urbaine de Lyon.

PCB-Axelera s'appuiera sur deux autres projets déjà lancés par le pôle : Rhodanos, qui doit conférer à Rhône-Alpes un leadership international en matière de gestion de la qualité de l'eau des bassins versants, et Valorsites, dont le but est de concevoir des procédés de dépollution des sols et eaux, en vue de réhabiliter des friches industrielles.

**MARIE-ANNICK DEPAGNEUX**

---

<sup>25</sup> Interview millénaire3 de Jean Chapgier, Responsable stratégie et développement durable à la Direction de l'eau, le 19 septembre 2007

Il en va de même concernant la problématique des transports, où le Grand Lyon, par l'intermédiaire du Sytral, se place en tant qu'utilisateur expert de nouveaux modes de transport et travaille en étroite collaboration avec les industriels du secteur dans le pôle Lyon Urban Truck&Bus. Gilles Godard, directeur du Sytral :

*« Ce qui intéresse les chercheurs chez nous, c'est qu'ils peuvent tester leurs idées sur notre réseau. D'autant que ce réseau est étendu géographiquement et offre une large gamme de modes de transport différents. Nous sommes prêts à tester toutes sortes d'innovations en permanence ! En outre, en tant qu'utilisateur, nous pouvons exprimer nos besoins et nos problèmes. A l'origine, Lyon Urban Truck&Bus était un pôle essentiellement tourné sur le transport routier mais nous avons contribué à élargir le champ de recherche à des problématiques plus spécifiques au transport urbain. Cela a fait émerger deux nouveaux axes de recherche : sur la performance des véhicules en termes de consommation et d'accessibilité ; et sur les questions d'exploitation et de maintenance »<sup>26</sup>.*

Dans le même esprit, la première benne à ordures ménagères équipée d'un moteur hybride a été mise en service en octobre 2008 sur l'agglomération lyonnaise. Cette réalisation est l'aboutissement d'un partenariat engagé de longue date entre Renault Trucks, SITA (Suez Environnement) et le Grand Lyon, qui se poursuit aujourd'hui au sein du pôle Lyon Urban Truck&Bus. Le véhicule a été mis en exploitation à la direction de la propreté du Grand Lyon service collecte, et auprès de la société SITA/MOS prestataire de service pour le ramassage des déchets ménagers. Equipé d'un moteur hybride qui garantit à lui seul une réduction des émissions de CO2 de près de 20%, ce véhicule spécifique dispose également d'une batterie supplémentaire destinée à alimenter la benne à ordures ménagères. Cette batterie se recharge pendant les phases de décélération et de freinage du véhicule. Au total, les gains en consommation et donc en émissions attendus sont de 30%.



Camion hybride © Renault Trucks

L'action du Grand Lyon concourt aujourd'hui à une plus forte intégration des métiers de l'institution aux projets des pôles (transports propres, pollution de l'eau, énergies renouvelables, etc.). L'expertise des agents du Grand Lyon et la possibilité d'expérimentation en milieu urbain permettent aux industriels d'accélérer le processus de réalisation de leurs projets grâce à une plus grande proximité avec le marché. A cet égard, l'offre du Grand Lyon confère aux entreprises du territoire un avantage compétitif de poids.

---

<sup>26</sup> Interview millénaire3 de Gilles Godard, directeur du Sytral, le 25 septembre 2007

## Les programmes de recherche Grand Lyon - LUTB

Dans LUTB, depuis 2005, le Grand Lyon a été partenaire du pôle et de ses industriels sur 3 projets majeurs:

- **FIDEUS**, projet de recherche européen qui vise à améliorer les performances économiques et environnementales des livraisons en milieu urbain, terminé en avril 08 et suivi par la mission déplacement.
- **CVIS**, Systèmes intelligents coopératifs en vue d'améliorer la mobilité et la sécurité du transport urbain, projet en cours jusqu'en février 2010 et suivi par la direction de la voirie.
- **GEODE**, la Direction de la Propreté (en régie et en délégation de service public) utilise pendant tout le premier semestre 2009 des prototypes de camions bennes hybrides afin de les tester en milieu urbain réel.

Ce partenariat est alimenté par la participation d'agents du Grand Lyon aux séances de réflexion (think tank) des 4 programmes de recherche du pôle (motorisation, sécurité/sûreté, architecture/confort, système de transport).

Il est organisé et régulé par **un comité technique qui réunit régulièrement les agents du Grand Lyon concernés** (Direction de la Voirie, de la Propreté, des Services aux Entreprise, mission déplacement, mission écologie...).

## L'innovation pour une ville durable

La convergence des développements technologiques du territoire et des métiers du Grand Lyon (voirie, eau, transports, déchets, etc.) crée une nouvelle interface, source d'innovation pour les acteurs de l'agglomération.

Une autre interface consiste à faire du territoire métropolitain, en tant que construit géographique et sociétale, un terrain d'expérimentation pour la construction d'une ville durable. Guillaume Laigle, responsable du Pôle Innovation au Grand Lyon :

*« Nous faisons l'hypothèse que des industriels et des laboratoires de recherche peuvent avoir besoin de systèmes urbains pour tester des solutions comme des solutions énergétiques, de construction ou d'organisation. La question est de savoir comment nous le mettons à disposition des industriels et des laboratoires et comment nous l'interconnectons avec leurs projets. Ce sont autant d'interfaces que le Grand Lyon peut contribuer à créer ».*

C'est la logique qui sous-tend le « plan cleantech », qui fait des éco-technologies l'un des foyers majeurs d'innovations urbaines des prochaines années (les éco-quartiers par exemple).

Ce mouvement d'appropriation territoriale fait du territoire un laboratoire dans lequel vont pouvoir s'exercer les démarches d'essais-erreurs et se construire la métropole de demain. En d'autres termes et comme l'expriment Ludovic Viévard et Marianne Chouteau,

« associer le territoire aux pôles permet de faire de la ville un laboratoire et place l'agglomération elle-même, et pas seulement les acteurs qui y sont implantés, en position d'être innovante »<sup>27</sup>. Cette démarche d'appropriation constitue aussi un moyen pour l'agglomération de se singulariser par rapport aux autres métropoles : en faisant du développement urbain (durable) un des leviers de l'innovation dans les pôles de compétitivité, la métropole développe des externalités spécifiques qui pourront contribuer à son attractivité auprès des investisseurs.

Enfin, un autre levier d'innovation semble aujourd'hui se révéler comme un piste intéressante à suivre : celui d'une interaction plus forte entre la technologie et la société. D'une part, à travers son implication dans les pôles de compétitivité, la politique d'innovation du Grand Lyon contribue à renouer le lien qui s'était distendu entre les habitants de l'agglomération et les prophéties technologiques incarnées par les pôles de compétitivité.

*« Je pense que le projet « cleantech » représente un pas supplémentaire de la politique économique du Grand Lyon en touchant aussi bien à des enjeux économiques que des sujets sociétaux sur lesquels le territoire a très rapidement un retour direct de ses investissements ».*<sup>28</sup>

D'autre part, cette proximité, établie de fait entre les Grands Lyonnais et les innovations technologiques (véhicules hybrides, stations d'épuration performantes, etc.), pourrait devenir une autre interface d'innovation possible. En adoptant une approche par les usages, en mesurant l'acceptabilité de certains produits technologiques auprès de la population, un nouveau champ d'essais-erreurs pourrait ainsi voir le jour et permettre aux industriels et acteurs de la recherche d'enrichir leur processus d'innovation. C'est dans cet objectif que le Grand Lyon entend également conduire des actions, en particulier en essayant d'intégrer les savoirs de l'agglomération en sciences humaines (université, ENS) au processus d'innovation des pôles de compétitivité. Cette ouverture disciplinaire et sur la société locale pourra alors devenir un champ d'exploration et d'ajustement technologique très bénéfique pour les acteurs de l'innovation. L'enjeu sera d'organiser habilement ces nouvelles interactions.

---

<sup>27</sup> *Id.*

<sup>28</sup> *Interview millénaire3 de François Payebien, le 15 décembre 2008*

## 2008 : Une évaluation prometteuse des pôles de compétitivité

Le 19 juin 2008, le gouvernement remettait son évaluation des 71 pôles de compétitivité français. Les 5 pôles de compétitivité lyonnais (Lyonbiopôle, Axelera, Lyon Urban Truck and Bus, Techtera et Imaginove) ont rempli avec succès l'intégralité des objectifs fixés, bien qu'il soit encore trop tôt pour mesurer le retour sur investissement de cette politique. Cette reconnaissance par l'Etat réaffirme la pertinence des priorités industrielles et scientifiques attribuées à l'agglomération et conforte la politique locale, et en premier lieu celle du Grand Lyon, dans ses actions d'animation et d'accompagnement des pôles. Les premiers effets de cette politique le confirment.

Ce que l'on note dès à présent sont les effets structurants des pôles sur la région. Pour s'en convaincre, il suffit de citer la construction du Centre d'Infectiologie<sup>29</sup>, l'un des projets phares de LyonBiopôle, qui a ouvert ses portes en avril 2009, et auquel le Grand Lyon a contribué (montage de dossier), ou encore la réflexion entamée entre les pôles Axelera, LUTB et Tenerrdis pour travailler en réseau autour des éco-technologies, ou enfin le nombre très honorable de programmes de recherche labellisés à ce jour.

Par ailleurs, la création du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) «Université de Lyon» le 22 mars 2007, et la reconnaissance des réseaux thématiques de recherche avancée (les RTRA, deux nouveaux outils de la loi sur la recherche d'avril 2006) sur des thématiques de recherche publique en cohérence avec les stratégies des pôles de compétitivité LyonBiopôle et Axelera, marquent des avancées considérables dans la restructuration de la recherche locale. L'ambition farouchement défendue depuis une quinzaine d'années de repositionner la base scientifique lyonnaise sur une dynamique d'excellence commence aujourd'hui à se faire jour. Ces avancées laissent à penser que la formation, troisième pilier des pôles de compétitivité, encore trop peu intégrée aujourd'hui, le sera demain. De la même manière, l'on peut penser que la multiplicité des programmes de recherche et leur forte intégration aux enjeux du territoire contribueront à l'attractivité de l'agglomération et à son rayonnement international.

Ce succès, l'agglomération lyonnaise le doit bien sûr en premier lieu à la richesse de son industrie, de sa recherche et de son université. Mais, plus important encore, à des dynamiques de coopération que le Grand Lyon a contribué à construire. Après avoir occupé des fonctions d'aménagement, sa réussite dans la dynamique des pôles de compétitivité solde une politique de développement économique menée habilement, en faisant de l'innovation l'un des principaux ressorts du développement de la métropole.

---

<sup>29</sup> Dont la fonction sera d'héberger des projets collaboratifs entre des laboratoires privés et publics et exercer une fonction de veille épidémiologique.

### Annexe 1 : la fondation du pôle Axelera

**Mercredi 1 juin 2005 – communiqué de presse de l'association Axelera**

**Création d'AXELERA, l'Association fondatrice du projet pôle de compétitivité « Chimie-Environnement Lyon et Rhône-Alpes »**

Les acteurs du projet de pôle de compétitivité "Chimie-Environnement Lyon et Rhône-Alpes" ont structuré leur organisation autour d'une association loi 1901, baptisée AXELERA. Cette association, dont le triptyque "Industrie, recherche et formation" constitue le fondement, a pour vocation d'accélérer la mutation de la chimie vers une industrie intégrant la préoccupation environnementale dès la conception des procédés et des produits. Les statuts mis en place par AXELERA, le cadre de gouvernance, et le processus de traitement des projets sont indispensables à l'établissement de partenariats. Des personnalités ad hoc ont été nommées pour la plupart des fonctions importantes de l'association.

Les statuts de l'association, sa charte, ses 3 thématiques et ses 12 projets techniques, ses 5 projets sociétaux, et son mode de fonctionnement ont été exposés le 20 mai dernier à Lyon et ont recueilli l'adhésion tant des industriels présents, que des centres de recherche et autres collectivités. Simplicité et réactivité de l'organisation d'AXELERA sont les 2 messages-clés du Bureau de l'association. La priorité est donnée à une structure d'aide aux projets qui soit souple, et source de valeur ajoutée pour les entreprises et les laboratoires de recherche.

Les PME-PMI seront des partenaires incontournables d'AXELERA. Les associer à l'action engagée par les grands groupes, les rapprocher des laboratoires publics, et les faire bénéficier de transferts de technologie constitue un des objectifs de l'association. A ce titre, AXELERA leur a réservé deux sièges au sein de son Conseil d'administration. Cette approche est mise en place en collaboration avec l'agence OSEO-ANVAR, l'agence française de soutien à l'innovation des PME-PMI, et l'UIC régionale (Union des Industries Chimiques Rhône-Alpes).

Soutenue par la Communauté Urbaine du Grand Lyon, AXELERA est une association d'envergure internationale, du fait du caractère mondial des groupes fondateurs et de la renommée des laboratoires de recherche de la Région. Les membres de l'association s'impliquent d'ores et déjà dans l'élaboration des programmes de recherche européens et d'autres organismes internationaux et ont pour objectif de valoriser et promouvoir le pôle notamment via l'organisation de congrès ou de partenariats avec d'autres régions d'Europe. Cette volonté d'ouverture fait partie intégrante de l'ambition stratégique d'AXELERA qui s'inscrit dans une démarche pérenne.



## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Les grandes entreprises lyonnaises BIOMERIEUX, SANOFI PASTEUR et MIERAL, des entreprises comme FLAMEL, PROTEIN' EXPERT, OPI, GENOWAY, CHARLES RIVER OU BECTON DICKINSON... associées aux acteurs académiques, hospitaliers et aux collectivités locales : le Grand Lyon, la Région Rhône-Alpes et les collectivités iséroises et grenobloises (Conseil Général de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole et la ville de Grenoble), s'engagent ensemble dans le développement du pôle de compétitivité **LYON BIPOLE** :

**"le diagnostic et le vaccin au service d'un bouclier sanitaire,  
premiers développements vers une médecine personnalisée"**

**LYON BIPOLE** a pour objectif de conforter le leadership mondial du territoire rhônalpin dans les vaccins et le diagnostic. En croisant les savoir-faire en biologie (diagnostic et vaccins) avec les compétences en micro-/nano-technologies, et en biologie structurale, **LYON BIPOLE** développe des briques technologiques originales pour accélérer et sécuriser la mise sur le marché de nouveaux produits biologiques. **LYON BIPOLE** a pour ambition de répondre aux problématiques de sécurité sanitaire, à l'apparition de grandes pandémies ou d'actions bioterroristes ainsi qu'aux besoins préventifs et thérapeutiques de pathologies qui ne sont pas ou peu satisfaits aujourd'hui.

**LYON** et Grenoble se sont réunies pour constituer le centre d'excellence mondial en diagnostic et vaccin.

Cette candidature s'est élaborée avec des vrais leaders : **le N° 1 du vaccin humain, le N°1 du vaccin animal, le N°1 du diagnostic bactériologique, le N°1 en micro- et nano-technologies.**

Toutes les forces économiques, académiques, cliniques et scientifiques sont impliquées :

- ➔ L'IFR BioSciences à Lyon-Gerland (11 unités de recherche, 200 chercheurs) avec la présence d'équipes de niveau international en virologie, en vectorisation et expression de protéines et en immunologie.
- ➔ Le CEA-Grenoble et son laboratoire d'électronique et de technologie de l'information LETI, l'Université Joseph Fourier et le projet associé NanoBio appliqué à la biologie et à la santé.
- ➔ Les grands équipements : à Lyon, le laboratoire P4 Jean MERIEUX-INSERM sur le plan de la biologie des infections virales émergentes. À Grenoble, le LEBM (Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire), l'ESRF (European Synchrotron Radiation Facility ou Installation Européenne de Rayonnement Synchrotron) et l'ILL (Institut Laue Langevin).
- ➔ Les projets de recherche et de développement économique Rhône-Alpes Genopôle et Cancéropôle Lyon Rhône-Alpes.
- ➔ Les réseaux cliniques rhônalpins dont les Hospices Civils de Lyon (40 hôpitaux, 500 projets de recherche clinique) et le CHU de Grenoble.
- ➔ Un ensemble d'entreprises très actives sur le marché : PROTEIN'EXPERT, OPI, FLAMEL, GENOWAY, CHARLES RIVER, GENZYME, GENOME EXPRESS, APTANOMICS, NUCLEIS, TRANSAT, COLETICA, etc.
- ➔ Et le centre de surveillance et contrôle des maladies transmissibles et infectieuses de l'OMS à Lyon.

Depuis plus de 10 ans, les collectivités publiques ont encouragé le développement d'un pôle biotech-santé en Rhône-Alpes ancré à Lyon. Des moyens significatifs ont permis l'éclosion d'une dynamique entrepreneuriale exceptionnelle en France concrétisée par la mise en place de deux incubateurs : GRAIN (Grenoble) et CREALYS (Lyon), par la création d'un ensemble immobilier dédié dont le lancement d'un BIOPARC unique en Europe et par le déploiement de LYONBIOADVISOR, réseau de services aux entreprises.

Le Grand Lyon, le Conseil Général du Rhône et la Région Rhône-Alpes soutiennent très directement BioVision, Forum Mondial des Sciences de la Vie (du 11 au 15 avril 2005) dont le thème central est le vaccin. Ensemble, ces collectivités ont pris l'initiative d'inaugurer le premier réseau européen : Eurobiocluster, regroupant les forces économiques et scientifiques de l'axe Barcelone-Munich : Catalogne, Piémont, Lombardie, Suisse occidentale, Bade-Wurtemberg et Bavière.

En fédérant ses forces, **LYON BIPOLE** constitue un maillon essentiel de la chaîne de la santé en France qui, par l'obtention d'un label national de pôle de compétitivité, ouvrira des champs scientifiques et industriels nouveaux au service de la santé humaine et confortera la place économique de la France dans le domaine de la santé.



### Annexe 3 : Présentation de la politique R&D de la Direction de l'eau

Extrait d'un texte de présentation adressé au *Water supply and sanitation Technology Platform* (WSSTP), plate-forme de recherche collaborative sur les technologies liées à l'eau et créée par la Commission Européenne en 2004.

#### **Grand Lyon animateur de recherche et de développement :**

Dans une optique de développement durable appliquée à ses missions et à la gestion de ses équipements, le Grand Lyon organise une ingénierie de projet pour connaître, comprendre et valoriser. L'objectif est de favoriser le développement et le rayonnement du pôle d'excellence lyonnais dans le domaine de l'eau. Il s'agit de connaître et comprendre la répartition de la pluie sur l'agglomération, les rejets urbains de temps de pluie et leurs impacts, mettre au point des stratégies de gestion durable des eaux, optimiser la conception et le fonctionnement des ouvrages.

Acteur du pôle de compétitivité AXELERA, le Grand Lyon est engagé, aux côtés d'industriels et de scientifiques, dans le projet RHODANOS.

Le projet RHODANOS vise à doter la région Rhône-Alpes d'un pôle d'innovation et de recherche de renommée internationale pour la maîtrise globale et partagée des rejets industriels et urbains, et garantir le bon état des milieux.

Il s'agit d'une politique de recherche appliquée, intégrée dans les modes de faire du Grand Lyon. Le Grand Lyon offre des lieux d'expérimentation, ses savoir-faire, son expertise et ses pratiques. Il est souvent sollicité comme un laboratoire de terrain, un lieu d'application où l'on peut tester les process, les installations. Les actions de recherche menées avec les acteurs Lyonnais de l'eau dans le domaine hydrologique en font une spécificité reconnue au niveau national et international.

Parmi ces principaux partenaires, le Grand Lyon compte le Graie (Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures de l'Eau), l'INSA, l'OTHU (Observatoire de Terrain en Hydrologie Urbaine), la ZABR (Zone atelier bassin du Rhône), le Cemagref, le bureau de recherche géologique et minière (BRGM) et Atals

#### **Apports pour le Grand Lyon :**

Grâce à une collaboration étroite avec les chercheurs des différents laboratoires, la Communauté urbaine a connu des avancées importantes pour la gestion de son système d'assainissement, notamment sur les aspects suivants :

- le choix de techniques de mesure dans le cadre de la mise en oeuvre de l'autosurveillance réglementaire,
- l'application de méthodes scientifiques pour la validation de données de mesure ou d'analyse,
- l'assistance pour la réalisation de la modélisation générale du réseau d'assainissement,
- la définition de modes opératoires pour la gestion des ouvrages de rétention-infiltration,
- la meilleure connaissance de l'impact des déversoirs d'orage,
- l'étude de nouvelles techniques de prévisions de la pluie (images radar).

**Moyens humains affectés :**

1 ingénieur à temps plein (environ une dizaine de personnes travaillent en liaison avec la recherche), sur un effectif total de 630 personnes. Coût estimé: 30 à 40 000 €/an.

**Moyens financiers affectés :**

Le grand Lyon s'engage à soutenir d'un point de vue financier les laboratoires de recherche dynamiques dans ou près de l'agglomération :

- GRAIE : 50 000 €/an
- OTHU : 185 000 €/an de fonctionnement (Cf convention avec l'OTHU) puis mise à disposition de matériel, des lieux, des laboratoires de terrains par le GL. Par ailleurs, mise à disposition d'appareils de mesure cout sur 4 ans : 305 000€.
- ZABR : 10 000 €/an
- Novatech : 60 000 €/ 3 ans
- 1 ingénieur temps plein au GL (environ une dizaine de personnes travaillent dans la recherche). Cout : 30 à 40 000 €/an.
- Total entre 150 000 et 200 000 € pour un budget annuel de 130 M€, soit de l'ordre de 2% du budget de la direction.
- On peut y rajouter la convention avec BRGM : 778 000 €.

Le budget recherche est donc de l'ordre de 1 M€.